

TEF Carte de naturalisation

Prérequis	Avoir le niveau B1
	Connaître l'utilisation d'un ordinateur
Lieu	Compiègne (60)
Durée :	3h
Tarif	155 € TTC / Par personne
Nombre de participant par groupe	6 personnes

Le TEF naturalisation s'adresse à des personnes qui demandent la carte de naturalisation auprès de l'Etat et qui pour ce faire doivent démontrer leur capacité d'expression en Français.

Objectifs :

Permettre l'obtention de la Carte de naturalisation délivrée par la Préfecture

Programme en mode présentiel

Le TEF Carte de naturalisation se compose de quatre épreuves d'examen indissociables :

- Compréhension écrite (CE) 45 min – 35 questions – épreuve sur ordinateur
- Compréhension orale (CO) 25 mn – 35 questions- épreuve sur ordinateur
- Expression écrite (EE) 30 mn – Ecrire un texte – épreuve sur ordinateur
- Expression orale (EO) 10 min – 1 sujet à traiter – avec un examinateur

Finalité :

A l'issue de l'examen, une attestation de résultat sera envoyée par mail au stagiaire. La validité du résultat est valable deux ans. En cas d'échec, un délai de 30 jours est imposé entre chaque examen.